

Département
DU LOIRET

Procès-verbal

Arrondissement
DE MONTARGIS

du conseil municipal

Canton
de COURTENAY

de la commune de PERS-en-Gâtinais

Séance du vendredi 24 juin 2026

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au CM : 11
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

Date de convocation : 18/06/2026

Date d'affichage : 18/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le **vingt-quatre juin 2026** à **17 heures 36**, les membres du Conseil municipal de la commune de Pers-en-Gâtinais, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, le **dix-huit juin 2026**, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

La séance est ouverte par **M CHEVALIER Jean-Luc, Maire**, qui procède à l'appel des conseillers municipaux.

Ouverture de la séance à 17h36.

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

M. BOUSSIN Serge	M. NAUDIN Pascal	M de PONTAC Matthieu	Mme BOUSSIN Lydie	M LECLERCQ Arnaud
Mme POITOU Rolande	Mme MARIE Audrey	Mme BOLLE Joëlle	Mme ARGOUT Evangéline	M VALENTI Bruno

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

01 Désignation du secrétaire de séance

Secrétaire de séance : M BOUSSIN Serge est désigné secrétaire de séance.

02 Approbation du Procès Verbal de la réunion du 18 mai 2026

Monsieur Chevalier demande une modification à la fin du **point 5 «Travaux»** sur le sujet concernant la «**Mare de la Merville**» pour retirer «derrière les saules» car ambigu et remplacé par la phrase suivante. Suite aux travaux en cours, M Boussin a vu avec la société MERLIN pour déposer plusieurs camions de terres et cailloux qui serviront pour aménager un chemin stabilisé sur la partie haute afin de faciliter les opérations d'entretien entre l'arrière de la mare et la clôture de la propriété voisine.

Le conseil valide à l'unanimité cette modification qui fera l'objet d'une délibération.

03 Informations du maire

M le Maire remercie la présence de la totalité des élus pour cette 4^{ème} réunion depuis notre élection. Il tient à remercier les adjoints et tout particulièrement M Boussin pour le travail effectué en ce mois de juin avec les travaux de tonte des bords de route puis l'important suivi des travaux d'adduction d'eau. Il remercie également M Naudin, M Valenti qui ont participé à la réalisation de l'abri bus. Enfin, mention spéciale pour M Leclercq et M Naudin qui ont aidé M Boussin pour récupérer les déchets éparpillés sur plusieurs kilomètres hier matin entre le bourg et Chevannes.

Secrétariat, M Chevalier annonce qu'il continue chaque fin de mois de renouveler le CDD de Madame POINCET, notamment car notre secrétaire est arrêtée jusqu'au 12 juillet 2026.

Gestion de la canicule période rouge

Depuis le dimanche 21 juin à midi le département est placé en vigilance rouge et une information a été envoyée dès samedi soir par Panneau Pocket en proposant une aide si besoin était.

M Chevalier souhaite faire un courrier pour l'envoyer au 32 personnes de 70 ans et plus recensées et en donnant les coordonnées du maire et des adjoints.

Agenda depuis le dernier conseil :

- **19 mai** : Après la décision du 18 mai par le conseil, la société Merlin a posé le citerneau au bord du chemin du lavoir. Le montant de cette opération s'élève à 1518 € TTC. M Chevalier annonce qu'il a validé ce montant conformément à l'article 20 des délégations consenties au Maire le 20 mars.
Cette dépense sera prise sur la ligne de fonctionnement dépenses 615231 - Voiries -
- **20 mai à 18h30** : visite à l'église pour explications techniques sur la rénovation du caquetoire.
- **21 mai** : Mme Bolle, M Chevalier, syndicat de l'eau Cléry et du Betz. M Chevalier élu 1er vice président.
- **27 mai** : Conférence des maires de la 3CBO à Courtenay. M Chevalier.
- **28 mai** : Journée de la Préfecture à Montargis au Tivoli, M Chevalier.
- **29 mai** : Cinéma, 4 spectateurs à 18h00 et seulement 7 à 20h30.
- **30 mai** : Assemblée générale du VOX à Château-Renard, ceci concernant le cinéma itinérant, réflexion pour le futur de ces séances, publics ciblés et horaires.
- **02 juin** : Conseil syndical Cléry et du Betz à Triguères, vote des budgets. M Chevalier et Mme Bolle.
- **03 juin** : M Chevalier est allé à la mairie de Bazoches pour le tirage au sort des jurés d'assises.
- **04 juin** : Université des maires de l'arrondissement à Cepoy organisé par l'AML. M Chevalier.
- **08 juin** : Conférence urbanisme à Château-Renard pour le futur PLUiH. M Chevalier.
Début de terrassement citerne incendie 10, route de l'ancienne tuilerie.
- **09 juin** : Dépôt de la demande de subvention DETR 2027 pour le poteau incendie RD 146.
Soirée spectacle école et remise des dictionnaires au CM2 à la Selle sur le Bied. M Chevalier.
- **10 juin** : Conférence urbanisme à Château-Renard pour le futur PLUiH. M Chevalier.
- **11 juin** : Conseil communautaire 3CBO, vote des budgets, CFU et annexes. M Chevalier.
- **12 juin** : visite du sénateur Hugues SAURY, M Chevalier, Mme Poitou, Mme Boussin, Mme Lambert.
Réunion urbanisme à Château-Renard pour le futur PLUiH. M Chevalier Mme Poitou.
- **13 juin** : Réunion avec les adjoints, points sur les dossiers en cours.
- **16 juin à 18h00** : Réunion travaux à la mare de la Merville, M Chevalier, M Boussin, M Naudin, M Valenti pour évaluer les travaux à venir.
- **17 juin** : Début des travaux du mur à la mare de la Merville par la société SOUCHON.
Pose du nouveau poteau d'incendie RD 146, voté le 18 mai.
- **20 juin** : Réunion communication, M Chevalier, Mme Argout, M Naudin et M Valenti. Voir point 12.
- **22 juin** : Barbecue de fin de chantier avec la société Merlin.
- **23 juin** : Conseil d'école à la Selle sur le Bied. M Chevalier.

Agenda après ce conseil :

- **25 juin à 17h00** : Comité syndical d'installation du PETR à Montargis. M Chevalier.
- **25 juin à 18h00** : Visite prévisions de travaux à l'école à la Selle sur le Bied. M Boussin.
- **29 juin à 17h00** : Conférence des maires pour l'assainissement à Château-Renard. M Chevalier.
- **1er juillet à 17h00** : Réunion Maire et adjoints avec M LOURDIN de la SMACL. Conseillers bienvenus.
- **02 juillet** : Conseil communautaire 3CBO. Dernier de l'été, prochain le 24 septembre. M Chevalier.
- **03 juillet à 10h00** : Commission préservation de l'eau et projet alimentaire au PETR. M Chevalier.
- **03 juillet à 14h00** : Réunion Maire et les adjoints avec M JALOUZOT de l'Unité des Routes de Montargis.
Les conseillers disponibles seront les bienvenus.
- **05 juillet à 10h00** : Commémoration fusillés de Griselles (Rémi LALLEMAND). M Chevalier. Autres ?

La buse du lavoir sera retirée le 26 Juin.

Nous verrons s'il faudra en acheter une nouvelle et refaire le terrassement.

M Chevalier évoque le bâtiment qui nous est prêté pour mettre le matériel de la commune à Bilordes.

Une vente est en cours mais même si la mise à prix pourrait être faible, les travaux de réhabilitation seront élevés et il faudra réfléchir sur les suites à donner. Après un tour de table peu d'enthousiasme pour

acheter cette grange. Plusieurs options seront proposées pour le conseil de septembre..

M Chevalier informe le conseil qu'il a du faire une délibération modificative pour le poteau d'incendie. La délibération 20-2026 a été annulée et remplacée par la 21-2026 pour y intégrer le tableau de financement réclamé par la sous-préfecture pour pouvoir valider la demande de DETR.

04 Délibération modificative de la Commission de Contrôle de la Liste Électorale

M Chevalier informe le conseil qu'il faut modifier les membres de la Commission de Contrôle de la Liste Électorale car les délégués pour le préfet et les finances ne doivent pas être des élus.

Présentation du tableau modifié avec 3 titulaires et 3 suppléants.

Le conseil valide les membres de la commission de contrôle de la liste électorale.

05 Désignation du délégué pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 3CBO (CLECT)

Comme conseiller communautaire, M Chevalier se propose pour continuer à être le représentant.

Le conseil valide à l'unanimité pour que M CHEVALIER soit le représentant pour la CLECT de la 3CBO.

06 Approbation de la désignation d'un référent déontologue mutualisé de la 3CBO

Depuis 2015 et l'instauration d'une charte « de l'élu local », intégrée dans le Code Général des Collectivités Territoriales à l'article L.1111-1-1, les élus locaux sont tenus de respecter des principes déontologiques. Le 11 juin 2026, le conseil communautaire de la 3CBO a validé M Marc BENEDIC, ancien maire de Château-Renard de 2014 à 2020 comme référent déontologue communautaire.

Il sera le référent à disposition des 23 communes de la 3CBO durant tout le mandat.

Il percevra une indemnité fixée à 80 euros par dossier comme prévu par l'arrêté du 6 décembre 2022.

Le conseil valide à l'unanimité que M BENEDIC soit le référent déontologue de la 3CBO.

07 Approbation de la mise en œuvre du droit de déport des membres du Conseil Municipal

M le Maire propose de prendre une délibération similaire à celle prise par la 3CBO, validant le déport des élus qui seraient concernés individuellement lors d'un vote du conseil.

Le conseil valide à l'unanimité le droit de déport des membres du conseil municipal.

08 Autorisation d'inscription des dépenses à imputer au compte 623 « Fêtes et cérémonies »

Il est désormais demandé aux collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption par le Conseil Municipaux d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 623 « Fêtes et cérémonies », conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables à cet article budgétaire.

Le conseil valide à l'unanimité l'inscription des dépenses au compte 623.

09 Décision modificative pour le budget primitif

Après contrôle du budget primitif, une erreur de 10 centimes s'est glissée dans l'affectation de résultats. Il est nécessaire de faire une décision modificative comme suit.

Le montant du **002**, résultat de l'antécédent reporté est de 150.473,49 € au lieu de 150.473,59 € soit un écart de 10 centimes. Après contact avec M RAVERA du SGC, il nous a proposé d'ajouter 10 centimes au compte 74748, «Subvention de la commune», qui passera à 250,51 € en recette de fonctionnement.

Le total est des recettes de fonctionnement reste à 298.000 € et reste identique avec les dépenses de fonctionnement de notre budget de notre budget primitif de notre budget primitif voté le 27 avril 2026.

Le conseil valide la décision modification du budget primitif.

10 Décision pour le contrat du «boîtier SOPHOS»

En parallèle du changement des matériels informatiques en 2023, nous avons pris un «boîtier Sophos SG115» qui permet de se connecter à distance au serveur de la mairie avec le PC portable utilisé par le Maire.

Il s'avère que la licence arrive à échéance le 28 juin 2026. A partir de cette date, les accès VPN ne seront plus possible et la gamme SG étant en fin de vie, il est nécessaire de remplacer le boîtier par un XGS 118 appartenant à la gamme active. Le projet correspond au remplacement du boîtier Sophos par un bundle boîtier XGS 118, l'installation d'une deuxième alimentation électrique et une licence Standard Protection de 60 mois avec

l'installation par un technicien Ricoh.

Deux possibilités sont proposées :

1/ **En location** : 96,23 € HT sur 60 Mois. **Montant TTC** : 115,47 € = 6928,56 € pour 60 mois.

2/ **En Achat** : 4 814 € HT comprenant les licences sur 60 Mois. **Montant TTC** : 5776,80 €.

M Chevalier demande l'avis au conseil sur l'option à prendre en précisant qu'il trouve ce montant très élevé.

Le conseil décide d'attendre le devis et souhaite étudier s'il n'y a pas une autre solution.

11 Travaux 2026, choix et demandes de subventions

En préambule, M Chevalier remercie le travail de M Boussin pour l'entretien des bords de route et le suivi des travaux qui ont été nombreux et conséquents depuis le mois d'avril.

11/1 Point de situation sur les travaux en cours.

11/1/1 - Travaux d'adduction d'eau en cours

Les travaux doivent se terminer vendredi 26 juin. Les raccordements de rue de la Sainte Rose sont prévus demain matin. Les enrobés seront fait a priori semaine 28 ou 29, avant la fin juillet.

De ce fait, M le Maire annonce avoir fait une prolongation de l'arrêté de circulation car la pose de l'enrobé ne se fera que début juillet. L'arrêté a été envoyé le 22 juin.

Pour rappel ces travaux d'un montant de **289.425,34 € HT , 347.310,41 TTC** sont financés par le syndicat de la Cléry et du Betz, avec uniquement une aide de 26.882 € par le département du Loiret.

11/1/2 - Citerne incendie au 10, route de l'ancienne tuilerie

Le terrassement sera terminé cette semaine.

La citerne a été livrée le 23 juin. Il est prévu de la poser la semaine prochaine.

11/1/3 - Travaux d'enrochement à la mare de la Merville

Lundi 22 juin , vous avez été destinataire de la lettre de protestation de 10 habitants du hameau gêné par ce stockage aux abords de la route.

Si au début M Boussin a pu apporter, avec l'autorisation du propriétaire du 18 route de l'ancienne tuilerie, les premières roches dans sa cour, il s'est vite avéré que la quantité ne serait pas suffisante et qu'il fallait faire du stockage à l'extérieur..

Ensuite les travaux n'ont pas pu se faire à cause des fortes pluies fin avril.

La pose des roches a débuté le 17 juin mais comme la quantité toujours pas suffisante et pour éviter une dégradation de la route avec la pelle à chenilles il a été demandé que soit utilisé un chargeur à partir du lundi 23 pour la bonne poursuite des opérations. Ces travaux se sont achevés ce matin.

Pour conclure M Chevalier remercie encore M Boussin pour le temps passé chaque jour pour suivre ces travaux et pour résoudre les questions posées malgré les fortes chaleurs.

Il restera à apporter de petites roches avec le tracteur de la commune pour terminer la partie Venant du côté de la citerne incendie.

Un bilan financier sera effectué une fois les factures reçues et réglées.

11/1/4 Travaux d'empierrement de l'espace arrière de la mare de la Merville

Dans le courrier cité précédemment, il était aussi question du stockage de pierres.

Contrairement à ce qui est écrit, ceci a été annoncé à la fin du point 5 «Travaux» du conseil du 18 mai 2026. M Boussin avait proposé de faire déposer des camions des excavations de cailloux suite aux travaux d'adduction d'eau.

Comme demandé par M Chevalier au point 2, le terme «derrière les saules» sera modifié au PV du 18 mai. Dans ce même courrier du 22 juin les habitants faisaient part de leur crainte de voir de la glaise envahir la mare, de la polluer et nous sommait de tout arrêter.

Le vendredi 19 juin, M Chevalier avait déjà anticipé sur ce point en contactant Loiret-nature-environnement. M Déjean, qui était déjà venu voir la mare avant les travaux de curage se rendra courant juillet pour nous donner son expertise et sur les éventuelles suites à donner.

Pour conclure, rien ne sera engagé pour le moment, nous attendons le rendez-vous sur site.

Cette information sera donnée aux riverains inquiets.

11/2 Travaux à décider pour 2026

11/2/1 Reprofilage de voiries.

Nous avons d'un côté des travaux non réalisés en 2025 par la société VAUVELLE pour **15 tonnes d'enrobé chaud**, déjà validé pour un montant de **4672,50 € HT, 5607 € TTC** et ayant fait l'objet d'une aide de la redevance des mines de **1401 €** qui a été attribuée et versée le **31 décembre 2025**.

Pour 2026, Il est proposé de faire une demande d'enrobé froid et **d'enrobé chaud**.

Présentation d'un devis de la société Vauvelle comprenant **4 tonnes d'enrobé froid** que nous devons poser nous même et de **9,5 tonnes d'enrobé chaud** qui sera posé par l'entreprise.

Le devis total est de **3589,00 € HT - 4306,80 € TTC** qui sera pris sur la ligne de fonctionnement dépenses 615231 - Voiries -

M le Maire explique que ceci représentera un total **9 913,80 €** qui nous permette de rester dans l'enveloppe de **10.000 €** qu'il avait prévu au budget primitif et propose de valider le devis.

Le conseil valide ce devis à l'unanimité.

Ces travaux seront inscrits à la ligne 2151 -Voiries- de dépenses investissement et pourraient faire l'objet d'une demande d'aide au titre de la redevance des mines.

Comme vu avec M NIGON vendredi 19 juin, les travaux d'enrobé chaud ne se feront qu'une fois qu'il n'y aura plus de déviation passant par le chemin du vieux pont.

11/3 Signalétique de sécurité routière.

Présentation d'un devis pour l'achat de 2 panneaux «30 » pour mettre aux entrées du hameau de la Merville et d'un miroir pour remplacer celui face au parking de la mairie.

Devis de la société signalétique vendômoise.

Désignation	Prix unitaire HT	Quantité	Prix HT	Prix TTC
Panneau B 14 classe 1 «30»	58,00 €	2	116,00 €	139,20 €
Poteau galva 80 x 40 3m50	42,00 €	2	84,00 €	100,80 €
Collier de serrage	2,75 €	2 Paires	11,00 €	13,20 €
Miroir anti buée 600 mm 930 x 930	862,00 €	1	862,00 €	1034,40 €

Total avec frais de livraison, 35,00 € HT - 42,00 TTC : 1108 € HT - 1329,60 € TTC.

Ces travaux seront inscrits à la ligne 2151 -Voiries- de dépenses investissement et pourraient faire l'objet d'une demande d'aide au titre de la redevance des mines.

Le conseil valide ce devis à l'unanimité.

La totalité des dépenses de la ligne 2151 -Voiries- de dépenses investissement sont de 11.243,40 €.

Il était prévu 12.500 € au budget primitif.

11/2 Toiture du porche-caquetoire.

Ce chantier a pris beaucoup de retard du fait de soucis rencontrés avec le couvreur initial et de la nécessité de valider une tuile spécifique pour obtenir une aide de la Sauvegarde de l'Art Français.

Rappel des aides obtenues en 2025 :

Conseil Départemental 45 : 1480 €. Sauvegarde de l'Art Français : 3000 €.

Fondation Crédit Agricole de la région centre val de Loire : 2000 €

M Chevalier va rencontrer M Néraud le 30 juin prochain, le correspondant pour le Loiret de la Sauvegarde de l'Art Français afin d'évoquer un complément de dossier pour le devis charpente.

Il reste à valider les Devis définitifs.

Présentation des devis

DEVIS et société	Montant HT	Montant TTC	
<u>Devis N° 1 société BOUTRON Toiture seule</u>	12.631,08 €	15.157,30 €	29.595,38 €
<u>Devis N°2 société BOUTRON Charpente seule</u>	12.031,73 €	14.438,08 €	
<u>Devis N°3 société NICOLAS</u>	29.240,58 €	35.088,70 €	
<u>Devis N°4 société NICOLAS</u>	27.602,49 €	33.122,99 €	42.950,99 €
<u>Devis N°5 charpentier société « Pro.Phil.Bois»</u>	8.190 €	9.828 €	
<u>Devis N°6 société « BAGOT» tuiles de récupération</u>	16.966,23 €	18.662,85 €	

- Le conseil ne souhaite pas de tuiles de récupération.
- Le conseil ne valide pas les devis «NICOLAS» et charpentier « Pro.Phil.Bois» car trop élevés ;
- Le conseil valide les devis Charpente et Toiture «BOUTRON» à l'unanimité.

12 Décision pour les moyens et les modalités d'emploi des médias de la commune

Une petite réunion de préparation s'est tenue samedi 20 juin à 11h00 en présence de M Chevalier, Mme Argout, M Naudin et M Valenti.

L'objectif était de lister quels sont les moyens de communication dont dispose la commune.

Moyens numériques.

- **Le site internet** «pers-en-gâtinais.fr», par le «Réseau des communes», **558 € pour 4 ans.**
 - **Panneau Pocket**, coût 180 € par an payé par la 3CBO. Nous payons 100 € pour Panneau Pocket +.
 - **Page Facebook** «Village de Pers-en-Gâtinais». Géré par le compte de Jean-Luc CHEVALIER.
 - **Whats'app.**
 - Groupe «Conseil municipal 2026», les 12 membres de la liste, administré par JL Chevalier.
 - Groupe «Commission loisirs», 36 membres, administré par Claire Lapeyre.
 - Groupe «Yoga pers», 12 membres, administré par JL Chevalier et Claire Lapeyre.
- Il va être nécessaire de revoir les groupes loisirs et yoga et les organiser autrement.
- Groupe «Pétanque Pers En Gâtinais», 27 membres, propriété de Mme Marina Léthumier.

Moyens papier.

- «Pers infos», sortie aléatoire.
 - la «Gazette», 3 numéros, 1/Novembre 2020 - 2/ Avril 2021 - 3/ Janvier 2022.
- Publication arrêtée car trop peu de mon voulait s'y investir...

Quelle réflexion pour mieux communiquer avec les habitants ?

Mixer le numérique et le papier peut-être une bonne solution...

Mme ARGOUT se propose pour aider an tant qu'administratrice des différents médias?

Application «J'ai une place» le covoiturage rural.

Ces sujets feront l'objet d'une nouvelle réunion ultérieurement avec les personnes volontaires.

13 Festivités 2026

Pour le moment aucune festivité n'a été annoncé ni même proposé, M Chevalier souhaite que l'on puisse refaire une fête type communale des voisins comme en 2023, il est évoqué une date en septembre.

14 Questions diverses

M Leclercq explique qu'avec 3 autres riverains, ils ont capturés 4 chats errants rue de la Buissonnière, pour les faire stériliser par le biais d'une association et l'intervention de 2 vétérinaires.

Le coût a été de 400 €, soit 100 € par riverain.

Il reste encore un chat à stériliser et 4 nouveaux chatons viennent d'être découverts.

Après un tour de table, une petite majorité accepte de participer symboliquement pour une fois
À hauteur de 100 € mais tout en s'inquiétant du risque de récurrence de cette situation.

Clôture de la séance à 19h58.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

M Serge BOUSSIN

M Jean-Luc CHEVALIER

Version provisoire en attente de validation par le prochain conseil